



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgifp.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgifp-sd.fr/029/>

Brest le 7 septembre 2015

Monsieur Gwenegan BUI
Député du Finistère
23 avenue de la République
29600 MORLAIX

Monsieur le Député,

Lors du Comité technique local des Finances Publiques qui s'est tenu le 2 juillet 2015, la Directrice, Madame Véronique PY a annoncé le transfert sur Brest du service enregistrement du Service Impôt Entreprise de Morlaix, au plus tôt le 1^{er} septembre 2015 ou au plus tard le 1^{er} septembre 2016.

Dans le même temps, et par lettre de notre Secrétaire Générale Hélène FAUVEL, notre organisation demandait à Monsieur Christian ECKERT, la prise en compte du contexte particulier des services de Morlaix et le maintien de toutes les missions de la DGFIP sur Morlaix.

Rappelons que le service enregistrement de Morlaix est une partie du Service des Impôts des Entreprises et que suite aux graves événements du 19 septembre 2014, avec l'ensemble des autres services, il a réintégré après plusieurs mois l'immeuble du Pouliet.

Pour notre organisation syndicale ce projet de transfert de mission vers Brest est significatif, car nous craignons qu'il ne soit le prélude à la délocalisation plus ou moins rapide du Service de Publicité Foncière (Hypothèques), conformément au schéma de réorganisation nationale, qui prévoit l'adossement des services enregistrement aux services de Publicité Foncière.

Dans ce contexte, nous demeurons Monsieur le Député, très inquiets pour l'avenir du service de l'enregistrement à Morlaix et nous ne pouvons nous satisfaire que sa fermeture soit reportée au 1^{er} septembre 2016.

En outre, nous nous inscrivons en faux contre l'idée que la fréquentation de l'enregistrement serait réduite. Cette mission assure un service public de proximité significatif car tous les

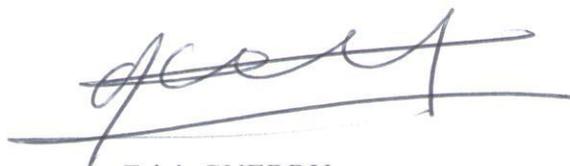
jours un minimum de quinze usagers relevant du service des particuliers sont reçus à l'enregistrement sans compter les professionnels (notaires, huissiers..).

De manière globale, nous sommes aussi très inquiets pour le devenir des implantations Finistériennes de la DGFIP. En effet, si le transfert de l'enregistrement de Morlaix à Brest enclenchera un processus de disparition des missions et de diminution d'emplois qui fera perdre au Pôle de Morlaix son attractivité, nous considérons que d'autres résidences du Finistère (Carhaix, Châteaulin, Douarnenez et Quimperlé) sont aussi menacées.

Pour preuve de notre inquiétude, il suffit de constater que notre Direction a débuté le transfert d'autres missions, puisque Douarnenez perdra au 1^{er} janvier 2016 son Service des Impôts des Entreprises, et que la Trésorerie de Ploudalmézeau devrait également disparaître à cette date.

Vous comprendrez que notre Syndicat ne peut se résoudre à accepter la poursuite de ce processus qui s'apparente à un démantèlement de notre réseau départemental.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Erick GUERRY', written over a horizontal line.

Erick GUERRY
Secrétaire Départemental